

COMPOSITION DU COMITE DE RECRUTEMENT 2024 DU MASTER Ingénierie des Systèmes  
Complexe  
PARCOURS Advanced Mechatronics

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L612-6 et L712-2,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 (MENS0200982A) relatif au diplôme national de master, modifié,
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 30 avril 2019 relative aux comités de recrutement en master,
- Vu la proposition de Monsieur Adrien BADEL, directeur de Polytech Annecy-Chambéry

ARRETE n°2024-060

**Article 1 :** Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition du comité de recrutement pour l'admission des candidats en première année de **MASTER**  
**Mention :** Ingénierie des Systèmes Complexes  
**Parcours :** Advanced Mechatronics

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
➤ Madame Christine Galez, responsable du Master mention Ingénierie des Systèmes Complexes, responsable du parcours type Advanced Mechatronics	PR – USMB
➤ Monsieur Ludovic Charleux	MCF – USMB
➤ Madame Christine Ferraris	MCF - USMB
➤ Madame Françoise Grandvaux	MCF – USMB
➤ Monsieur Thomas Mazingue-Desailly	MCF - USMB
➤ Monsieur Yannick Mugnier	PR – USMB
➤ Monsieur Laurent Tabourot	PR - USMB

**Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de *Polytech Annecy-Chambéry* sur le site universitaire d'Annecy-le-Vieux.

**Article 3 :** La directrice générale des services, le vice-président formation et directeur de Polytech Annecy-Chambéry, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 04/03/2024

Pour le Président et par délégation  
le Vice-président formation

Jean-François DREUILLE

Philippe GALEZ